

L'INFO de la semaine

9 MARS 2013 - 44

RÉDACTEUR : BERNARD ANXIONNAZ
RÉALISATION : FRANÇOISE BARRACHIN



8 mars. Journée de la femme

Le savez vous ?

Pas brillants. Les derniers chiffres de la Commission Européenne sur l'inégalité salariale montrent que « **la différence moyenne entre les salaires des hommes et de femmes dans l'UE est de 16,2%** ».

Donc pour gagner autant qu'un homme sur l'année, l'euro-péenne doit travailler 59 jours de travail supplémentaires.

Officielle depuis 1982 en France, la journée de la femme est une journée internationale de manifestation obtenue après des décennies de lutte pour l'égalité des sexes et le droit des femmes.

L'origine de la journée de la femme remonte à 1910.

Cette année là, à Copenhague, **Clara Zetkin**, représentante du Parti socialiste d'Allemagne émet l'idée de la création de cette journée lors de la Conférence internationale des femmes socialistes. D'emblée, la portée de cette idée est internationale. La démarche est clairement en faveur de la généralisation du vote des femmes.

Dès l'année suivante, l'idée fait son chemin puisque des manifestations de femmes sont rapportées dans les chroniques en Autriche-Hongrie, au Danemark, en Suisse, en Allemagne.

Très vite, le mouvement de propagande rallie d'autres pays comme la France, les Pays-Bas, la Russie et la Suède.



Le 8 mars 1914 par exemple, un bataillon de femmes réclame dans la rue le droit de vote en Allemagne. Elles seront entendues et exaucées le 12 novembre 1918.

Entre temps, **le 8 mars 1915, c'est à Oslo que des femmes défendent leurs droits et réclament la paix** tandis que **le 8 mars 1917, les ouvrières russes défilent dans la rue pour réclamer du pain et le retour de leurs maris partis au front.**

C'est à partir de ce moment que la date officielle de lutte des femmes et de la journée internationale de la femme sera traditionnellement le 8 mars de chaque année.

Lénine décrète en 1921 que le 8 mars sera dorénavant en Russie la Journée des Femmes. La journée sera également célébrée officiellement en Chine à partir de 1924 et dans les Pays de l'Est à partir de 1946.

UNE JOURNÉE D'ÉGALITÉ ET DE DROIT

Dans les années 40, l'idée fait cette fois son chemin en France où les femmes à coup de manifestations suffragettes obtiennent le droit de vote (21 avril 1944).



Après guerre, le 8 mars devient une date clé pour toutes les militantes françaises réclamant l'égalité des droits.

Alors que de toutes parts les femmes battent le pavé chaque 8 mars, *la cause internationale de la femme avance d'un pas en 1975 lorsque les Nations Unies commencent à observer à leur tour la Journée Internationale de la Femme.*

Les Nations Unies instaureront officiellement cette journée internationale en 1977 invitant ainsi chaque pays du monde à célébrer une journée pour les droits des femmes.

En France, l'arrivée au pouvoir du socialiste François Mitterrand permettra d'instaurer de façon officielle la journée de la femme en 1982.

Les années suivantes, de nombreuses manifestations se feront jour à travers le monde sous l'impulsion des mouvements féministes.

Le 8 mars 1986, au Chili une manifestation se termine dans un bain de sang tandis qu'à Washington, les femmes défilent dans les rues pour défendre le droit à l'avortement.

Aujourd'hui, la journée de la femme est selon les pays plus ou moins suivie perdant dans certains cas son caractère militant et revendicatif.

Le saviez-vous ?

Dans plusieurs pays du monde comme l'Algérie, le Burkina Faso, la Russie, le Laos... la Journée internationale des femmes est un jour férié.

Usine de Chateaufeuillet (fabrication du silicium)

Les fours sont remis en marche progressivement après l'arrêt habituel de l'hiver par rapport au coût de l'énergie électrique.

Les commandes de silicium pour fabriquer par la suite le silicone, reviennent entre autre d'Angleterre.

Cette usine consomme beaucoup d'électricité (*l'équivalent d'une ville comme Grenoble*).

Fondre par un arc électrique la pierre de calcaire et de quartz n'est pas une petite affaire.

L'arrêt progressif jusqu'en 2014 du prix réglementé de l'électricité, payer par la suite le courant au prix du marché est une grave question qui n'a pas pour le moment trouver de solution.

Et si Chateaufeuillet se mettait à produire de l'électricité, avec la masse de chaleur perdue autour des fours... il faut savoir que les fumées récupérées au dessus des fours, conduites à la station de purification par des grosses gaines métalliques (*que l'on voit depuis la route*), sortent à 360° pour arriver dans les manchons de purification (*encore à 130°*).

Jusqu'à ce jour, toute cette chaleur s'envole dans l'atmosphère, alors qu'il existe des moyens pour la transformer en eau chaude et en électricité.

Les procédés sont trop chers, soit disant, ***mais quel est le prix du réchauffement de la planète ?...***

Un espoir tout de même, la société Ferro Pem teste un système, à Anglefort, (*une usine du groupe*) pour récupérer cette chaleur.

La CGT le demande déjà depuis 15 ans.

TOUT ARRIVE, MAIS ENTRE TEMPS, LES DÉGÂTS DANS L'ATMOSPHÈRE SONT IRRÉVERSIBLES.



Le commerce

La mobilisation pour le repos du dimanche se poursuit chaque premier dimanche du mois.

35 personnes devant l'Intermarché de Tournon.



Une demande officielle auprès de Mr Sapin, Ministre du Travail pour qu'il mette enfin à l'ordre du jour de l'Assemblée la question de l'ouverture des magasins le dimanche et de la situation des salariés concernés est partie. (voir le courrier).

C'est une question que la gauche ne peut laisser en l'état.

5 mars à Chambéry, un véritable succès

Près de 1 000 manifestants pour briser le mur du silence sur cet accord minoritaire dont le début de l'intitulé est «pour un nouveau modèle social et économique au service de la compétitivité des entreprises...»

Cet accord, dénoncé par la CGT, FO, mais aussi la FSU Solidaires, les organisations comme l'UNEF, la JOC, l'UML, Génération précaire, le syndicat de la magistrature, Attac, etc... et même des militants CFDT.

Cet accord qui doit être discuté au Parlement ne doit pas voir le jour.

L'action va se poursuivre pour indiquer aux Députés de Gauche

«ne légalisez pas le chantage patronal, vous n'avez pas été élus pour adopter la feuille de route du MEDEF et de la droite».

Albertville,
Le 4 mars 2013

Mr le Ministre du Travail,

Nous tenons par la présente à vous faire part de notre inquiétude lorsque nous avons découvert tout dernièrement la réponse d'un vos conseillers au représentant de la FNBM, sur la question de **l'ouverture des commerces le dimanche.**

Votre volonté serait de maintenir le dispositif actuel en l'état et de n'examiner que les situations très particulières pouvant survenir.

Si votre volonté de ne pas laisser dériver les dérogations déjà trop nombreuses, est une décision très positive pour nous, il reste tout de même une question qu'il faudra d'une manière ou d'une autre remettre à l'étude. Nous voulons parler **des magasins à prédominance alimentaire** où les salariés sont victimes de dispositions qui les laissent dans un état d'injustice flagrante : **absence de volontariat**, aucune compensation obligatoire. Si la fermeture de tous ces commerces de plus de 500m², le dimanche, reste notre objectif, l'étude de la situation des salariés est une question fondamentale pour nous, dans un premier temps.

Laisser en l'état le sort fait à ces salariés, surtout des femmes sans défense (il y a eu tout de même 104 dimanches de grève à ED à Albertville pour obtenir le volontariat), n'est pas compatible avec la volonté affichée au moment des élections d'apporter un changement par rapport à l'ère Sarkozy. Notre attente est très forte et de plus en plus pressante.

Nous vous demandons de vous pencher rapidement sur cette question, de la mettre en débat. Elle ne peut être laissée aux seuls partenaires sociaux, elle concerne le Code du Travail, donc du Législateur. Le volontariat, la durée d'ouverture (12 h et non 13 h), la compensation, les types de commerce concernés, etc...

La question de la limitation du caractère touristique de certaines zones reste aussi notre préoccupation, pour revenir à l'autorisation préfectorale.

Dans l'attente d'une réponse à notre requête
Recevez, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

La CGT des Vallées et tous les Sympathisants

